



[www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)

## Agenda

• **DIMANCHE**  
**1ER SEPTEMBRE,**  
**MARCHÉ.**

• **SAMEDI 7 SEPTEMBRE,**  
**FORUM DES**  
**ASSOCIATIONS**  
de 9 h à 13 h  
salle polyvalente  
rue de Rennes.

• **SAMEDI**  
**15 SEPTEMBRE,**  
**la mairie sera fermée.**

## A noter

• A partir du mardi 3 septembre, de 18 h à 21 h, à côté de la boulangerie, **commerce ambulant « O saveurs portugaises ».**

• **ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME**  
**Réouverture administrative**  
**mardi 3 septembre**  
**à 14h.**

Inscriptions complémentaires du mardi 3 au vendredi 6 de 14h à 18h + samedi 7 septembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h à LE RHEU,  
4 avenue de la Bouvardière.  
**Plus d'infos au**  
**02.99.78.67.97.**  
Reprise des cours  
lundi 16 septembre.

## Infos municipales



### TRAVAUX PLACE DU CENTRE / RENTRÉE SCOLAIRE

Compte-tenu des travaux d'aménagement de la place du Centre et de ses abords, l'accès à l'école Arc En Ciel en automobile sera compliqué pour ne pas dire impossible. Il est donc conseillé aux parents et accompagnateurs de se déplacer de préférence à pieds. Pour les familles obligées de venir en voiture, il conviendra de stationner sur les autres parkings du centre bourg. Durant cette nouvelle phase de travaux, la circulation dans le bourg est interdite.

En raison des travaux, la boîte à lettres a été déplacée. Elle se trouve désormais à l'angle de la rue de l'Hermitage et de la rue des Hortensias.

**CIRCUIT SCOLAIRE TS 36** : Kéolis précise les horaires du transport scolaire 36 durant la période des travaux du centre bourg (début septembre à fin octobre). **Le matin** : départ du circuit de St Roch à 7h43 ; arrêt spécifique lieudit Beauregard à Cintré (route du Rheu) pour la correspondance avec la ligne 54. Pas de modifications d'horaires pour l'arrivée aux collèges de Mordelles. **Le soir** : départ des collèges de Mordelles retardé de 5 minutes pour assurer la correspondance avec la ligne 54 au niveau de la zone artisanale de Cintré. Fin du circuit à St Roch. **Infos sur le site de la commune, rubrique « transports ».**

### RECRUTEMENT AU SERVICE PÉRISCOLAIRE

pour entretien salle de sports, locaux de l'école primaire publique, garderie, service en restauration scolaire, remplacement de collègues. Temps de travail : 18 h / semaine. **Poste à pourvoir au 1er septembre.** Candidature à déposer en mairie de Cintré ou par mail adressé à [mairie.cintre@ville-cintre.fr](mailto:mairie.cintre@ville-cintre.fr)

### RESTAURANT SCOLAIRE, MENUS DU 2 AU 6 SEPTEMBRE

**Lundi** : concombres et maïs, gratin de pâtes aux dés de poulet et courgettes, salade, éclair chocolat. **Mardi** : saucisson sec et à l'ail, poisson frais meunière, céréales gourmandes, ratatouille, fromage, fruit de saison. **Judi** : salade franchette, moules marinières (origine grand ouest), potatoes au four, petit suisse. **Vendredi** : melon, galette saucisse, fromage, compote de pommes. *Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des approvisionnements. (\*) produit provenant de la boucherie locale ; (AB) produit issu de l'agriculture biologique.*

## Informations diverses

### LA RENTRÉE DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

• **LE JARDIN D'ENFANTS à CINTRÉ** : à partir du 4 septembre, l'activité aura lieu **tous les mercredis après-midi** (en période scolaire) à « **La Maison des P'tits Bouts, rue de Rennes, de 15 h à 18 h.** Marie-Pierre Benon, éducatrice de jeunes enfants, et Aurélie Robert, agent titulaire du CAP petite enfance, accueilleront un groupe d'enfants dès l'acquisition de la marche et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Aller à la rencontre de l'autre, découvrir, expérimenter dans un espace adapté en étant accompagné de 2 professionnelles de la petite enfance, voilà ce que réserve ce temps d'éveil. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir rencontrer sur place les professionnelles. **Contact : 02.99.85.18.08.** ou [jardinsdenfants@cias-ouest-rennes.fr](mailto:jardinsdenfants@cias-ouest-rennes.fr)

## Infos utiles

**MAIRIE** 02.99.64.16.31.

Lu.	13h30-18h
Ma.	9h-12h 13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je.	9h-12h 13h30-17h30
Ve.	9h-12h 13h30-17h30
Sa.	10h-12h

**ÉLUS** En cas d'urgence

Les 31 & 1er 06.11.26.36.12.

Du 2 au 6 06.87.55.20.16.

## BIBLIOTHÈQUE

02.99.64.40.51

Me.	10h-12h	15h00-18h00
Je.		16h30-18h00
Ve.		16h30-18h00
Sa.	10h-12h	

## DÉCHÈTERIE

A Mordelles 0800.01.14.31

lundi	9h-12h	14h-18h
au		sauf
samedi		mardi

## N° URGENCE

Pompiers	<b>18 (fixe)</b> <b>112 (mobile)</b>
Médecin	<b>15</b>
SAMU	<b>15</b>
Gendarmerie	<b>02.99.60.40.12</b>
Pharmacie de garde	<b>3237</b>
Infirmières	<b>06.16.77.77.37</b>
Kinésithérapeute	<b>02.99.64.18.18</b>
Violences conjugales	<b>02.99.54.44.88</b>

## FÊTE DES CLASSES 9



**SAMEDI 21 SEPTEMBRE** : Programme : 11 h 30 cérémonie à l'église et dépôt de gerbe ; 12 h 30 repas au restaurant du Centre, échanges entre les générations. Prix : 30 € pour les adultes. Tarif spécial pour les jeunes suivant les inscriptions. Date limite : 14 septembre. Les derniers renseignements vous seront donnés lors du forum des associations. Nous espérons que les 20, 30, 40 et 50 ans viendront nous rejoindre. **Contacts** : Jean MESSU au **02 99 64 19 84** ou Martine ROBERT au **02 22 93 32 59**

## PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS, ENQUÊTE PUBLIQUE

Depuis le 19 août et **jusqu'au 20 septembre**, Rennes Métropole vous propose de participer à **l'enquête publique sur le Plan de déplacements Urbains** à l'horizon 2030. Comment organiser les déplacements de 500 000 métropolitains sur le territoire de Rennes Métropole ? Le P.D.U. s'applique aux 43 communes de la métropole rennaise pour la période 2019-2030. Infos et liens sur le site de la commune de Cintré : [www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr), rubrique « transports ». Consultez le dossier d'enquête et donnez votre avis sur : [www.registre-dematerialise.fr/1390](http://www.registre-dematerialise.fr/1390) ou dans un des 8 lieux d'enquête (infos sur [metro-pole.rennes.fr](http://metro-pole.rennes.fr))

## Infos associatives

### CLUB DE L'AMITIÉ

• **Activité vélo** : Vous aimez déjà la marche conviviale, vous avez un vélo classique qui ne demande qu'à se dégourdir les roues. Pour aller plus loin, des balades tranquilles sont envisagées à **partir du vendredi 6 septembre** sur les communes de « gemouest » (Chavagne, Cintré, l'Hermitage, Le Rheu, Mordelles, Pacé, St Gilles, Vezein-le-Coquet). Les vélos électriques seront les bienvenus. **Rendez-vous le vendredi matin à 10 H (parking de Proxi) pour 1 à 2 heures de virée.** Quelques règles seront à respecter, **l'adhérent devra** : être à jour de sa cotisation (l'assurance Mutuaïde interviendra si un adhérent se blesse au cours de l'activité) ; fournir un certificat médical de non contre-indication ; porter un casque ; avoir un vélo ayant l'équipement obligatoire (lumière, système réfléchissant, sonnette, kit de dépannage) ; porter des vêtements clairs et si possible réfléchissant. Chaque groupe de 20 personnes maximum devra être encadré par 2 personnes (1 devant, 1 derrière) munies d'un gilet jaune. Le code de la route devra bien sûr être respecté.

Plus d'infos sur : <https://gemouest.jimdo.com>

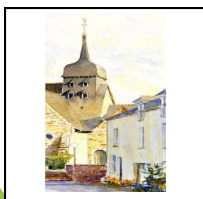
• **Repas** : le repas du mois de septembre pour les adhérents du club de l'Amitié se déroulera à la Brasserie située à côté du Super U de Montfort sur Meu, **JEUDI 12 SEPTEMBRE**, à 12 H 30. Les inscriptions se font dès à présent et jusqu'au samedi 7 septembre, date du forum des associations. Le prix est de 22 €. Le rendez-vous est fixé sur le parking de Proxi à 12 h 15 pour le covoiturage.

**Contacts** : Joël TRICHET au **06 75 98 56 84** ou Martine ROBERT au **02 22 93 32 59**

### • PAROISSE SAINT MELAINE AUX RIVES DU MEU

**OFFICE à CINTRÉ** : samedi 31 août à 18 h 30

Plus d'infos sur : [www.doyennedemordelles.net](http://www.doyennedemordelles.net)



Directeur de la publication : Jacques RUELLO

Conception, Réalisation, Impression : Mairie de Cintré

Annonces à adresser à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr) (au plus tard le lundi pour une parution le vendredi de la même semaine).

Vous pouvez recevoir le BIC par Newsletter en faisant la demande par mail adressé à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr)